



TIEFFENBACH

Informations Communales

N°46 Janvier 2005

Bonne Année !

Pour cette nouvelle année 2005, je vous souhaite, au nom des adjoints, du conseil municipal, du personnel communal et de moi-même une bonne et heureuse année !... Mais avant tout une bonne santé.

A Guddi Rutsch ins Neie Johr !

Roland Letscher

Nettoyage des bords de l'Eichel

Après l'élagage des arbres, nous allons faire procéder au courant de l'hiver au nettoyage des berges de l'Eichel entre le pont et la maison de Kuster Bernard.

Place de la gare

Les travaux du parking de la gare sont terminés. Avec l'arrivée de nouveaux clients, le nombre de places est déjà insuffisant. Il est sûr que si au moment où les travaux étaient programmés, nous étions déjà propriétaire du terrain SIBO, nous aurions prévu un parking plus grand. Cependant, avec les travaux de résorption de la friche en 2005, nous allons aménager des places supplémentaires le long de la voie SNCF.

Rue du Moulin

L'arpentage des 2 ares nécessaires à la construction du mur de soutènement a été réalisé. La vente devrait se faire rapidement et les travaux de voirie pourront être faits ensuite.

Remembrement

Le remembrement avance doucement. Les conseils municipaux de Struth et Tieffenbach ont décidé de fusionner les 2 commissions communales d'aménagement foncier pour faire le remembrement ensemble. Le périmètre du remem-

brement, c'est à dire les terrains qui seront remembrés ou non est en cours d'étude par le cabinet Lambert de Sarre Union. Nous devrions avoir ces éléments d'ici quelques semaines. Ce document sera communiqué et vous pourrez alors savoir si vos terrains feront ou non partie du remembrement. Ensuite chaque terrain sera noté en point en fonction de sa valeur (humide, en pente, bonne terre, arbres...). Ceci permettra de faire les échanges de terrain pour que personne ne soit lésé. Vous avez déjà donné votre avis sur l'avenir de vos terres. L'enquêteur en tiendra compte et vous fera des propositions. Durant cette enquête vous serez à nouveau contactés pour savoir si vous êtes d'accord avec ces propositions. Toutes ces étapes prendront plusieurs semaines et devraient nous occuper toute l'année 2005.

SIBO Platz

La commune a fait arpenter le terrain SNCF longeant le terrain SIBO. Nous sommes en train de racheter cette bande de terrain de 65 ares au prix de 267€ /l'are. Le terrain comprenant également la route D919, nous allons rétrocéder 2 ares au Conseil Général. Celui-ci prend en charge les frais d'arpentage de l'ensemble du terrain alors que ce n'était pas une obligation.

Le dossier de résorption de la friche déposé au Conseil Général et Conseil Régional a été retenu par ces 2 instances. Chacun va nous accorder 40% de subventions.

Les travaux d'enlèvement des haies, arbres et arbustes pourrait encore être faits cet hiver si le choix de l'entreprise peut se faire rapidement. Mais là nous sommes soumis aux règles des marchés publics qui imposent des délais pour que toutes les entreprises puissent soumettre leur offre de manière équitable. De toutes façons les travaux devraient être faits en 2005.

Carrières KUNTZ

Nous avons demandé à la carrière Kuntz si elle souhaitait acquérir une partie du terrain SIBO. Après discussion nous allons lui vendre environ 7,5 ares au prix de 1000 € l'are.

Achat d'une ancienne carrière

Nous avons décidé d'acheter l'ancienne carrière de M. Reutenauer Chrétien, qui se trouve en haut de la Stey. Le terrain en grande partie boisé, de 40,5 ares a été négocié au prix de 2200€. Si nous avons acheté ce terrain, c'est simplement parce que nous n'avions plus aucun endroit pour déposer de la terre, des gravats ou des restes de jardin. Par ailleurs, cette carrière nous sera peut-être utile pour évacuer des remblais de la friche SIBO. En attendant la vente il est interdit d'y déposer quoi que ce soit.

Ramassage des poubelles

Le prix de la redevance comprend le prix de la collecte, le prix du traitement et le prix du ramassage des encombrants.

L'année dernière le contrat avec la société qui ramasse les poubelles a été renouvelé. Parmi les propositions des entreprises, la moins chère était en augmentation de 57% par rapport à l'ancien contrat ! Pour éviter une telle augmentation, le SMICTOM a revu le contrat en essayant de faire baisser ce prix. Pour y parvenir, le nouveau contrat prévoit quelques obligations. Première obligation : un seul ouvrier sur l'arrière du camion au lieu de 2. Mais pour cela il faut aussi que les poubelles d'une rue soient placées du même côté de la rue (sauf sur les routes principales où cela peut être dangereux et où le camion fera un ramassage dans chaque sens.

Deuxième obligation, mais là il s'agit du Code du travail qui l'interdit : interdiction au camion poubelle de faire des marches arrières dans les impasses. Il faut donc que le camion puisse faire demi-tour au bout de l'impasse sinon il faudra déplacer les poubelles au début de la rue. Troisième obligation : les commerçants qui ont plusieurs poubelles (plus que 2) seront ramassées, et facturées à part. Enfin si tout le monde fait un effort pour trier ses déchets, c'est à dire mettre le papier, le plastique et le verre dans les containers, il y aura moins de déchets à brûler et donc

le traitement sera moins coûteux. A Tieffenbach nous aurons quelques rues qui sont en impasse et pour lesquelles il faut trouver une solution.

Ces prescriptions sont déjà en place dans quelques villages de la région. Nous serons concernés au printemps. Au mois de mars un technicien viendra faire le tour du village et nous essayerons de trouver les solutions appropriées. Vous serez bien sûr informés des changements et de la date d'application.

Bürgerholtz

Pour 2005 le prix du bois d'usage sera le même qu'en 2004, c'est à dire 234 € pour les 6 stères. Les personnes qui souhaitent obtenir le bois doivent le signaler à la mairie ou au maire avant le 10 janvier 2005 dernier délai. Le bois devrait être délivré au mois de juin.

Quelques autres décisions du conseil municipal

La commune ayant été attaquée par un particulier concernant un litige d'urbanisme, le conseil municipal autorise le maire à ester en justice.

En raison de l'arrêt de travail pour maladie de longue durée de Liliane Ensminger, le conseil municipal décide d'embaucher Mme Brua Nathalie pour la durée de l'absence de Mme Ensminger.

Encombrants 2004

Les dates de ramassage des encombrants pour 2005 sont les suivantes :

- Encombrants métalliques : 12 juillet
- Encombrants non métalliques : 13 juillet

Vous recevez également avec ce bulletin le calendrier des collectes pour 2005. En 2004 ce calendrier ne nous était pas parvenu.

Théâtre

Comme tous les ans, un ramassage est organisé pour permettre aux personnes âgées ou seules de se rendre à Puberg le Dimanche 9 janvier à 14h30 pour participer à cet après-midi récréatif.

Au programme 2 pièces : D'Schwartz Arweit (sketch) et Wenn E alti Schir brennt (comédie en 3 actes). Les inscriptions sont à faire chez le maire avant le 3 janvier.